

Châtillon sur seine,
Le 15/03/2022,

Objet : Recensement des retraités

Notre territoire, comme beaucoup d'autres, manque de main d'œuvre et de nombreux postes ne sont pas pourvus.

Il apparaît au CDESPC que les retraités pourraient constituer une source de main d'œuvre, car ils disposent de connaissances, de compétences, d'expérience.

Et la loi facilite grandement le travail des retraités.

Certains d'entre eux pourraient être intéressés à travailler, dans les fonctions support ou en production, à temps complet, partiel ou occasionnel, afin :

- d'être partie prenante de la vie économique et sociale.
- de transmettre leurs compétences
- de percevoir une rémunération

Des entreprises trouveraient ainsi du personnel sérieux et expérimenté.

Pour mettre en œuvre ce projet piloté par le CDESPC et la CCPC, la première étape est de recenser les « retraités récents » sur notre territoire.

A cette fin, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous communiquer les coordonnées des jeunes retraités résidents sur votre commune (par mail à : cdespc21@gmail.com ou par courrier à la CCPC 9-11 rue de la libération, 21400 Châtillon sur Seine).

Ceci nous permettra de les inviter, ainsi que des entreprises, à une réunion d'information sur le statut de travailleur retraité.

Comptant sur votre contribution à la réalisation de ce projet utile à l'économie du territoire, veuillez agréer Madame, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Le Président



Pour plus de
renseignements
sur le CDESPC,
flashez ce code